centre d'information et d'orientation Confolens

Vanessa MARCHIVES
Conseillère d'Orientation-Psychologue

Permanences au CIO le mercredi (élèves et famille)

Orientation et Affectation

La voie professionnelle

La voie générale et technologique

POST 3 ème

Permanences au collège le mardi après-midi et le jeudi matin (élèves et/ou famille)

S'INFORMER

LES MINI-STAGES DE DÉCOUVERTE

en LP et quelques LGT

entre janvier et Avril

Journées Portes Ouvertes

Informe sur les dates et lieux des journées portes ouverte de l'enseignement supérieur.

Uniquement en téléchargement

Après la 3e

Présente les voies d'orientation après la 3e (générale, te l'offre de formation dans l'académie (carnet d'adresses).

1 guide par élève et professeur/e principal/e

Guide de l'Apprentissage

Présente l'apprentissage (contrat, démarches, mobilité, chi Nouvelle-Aquitaine.

1 exemplaire par professeur/e principal/e

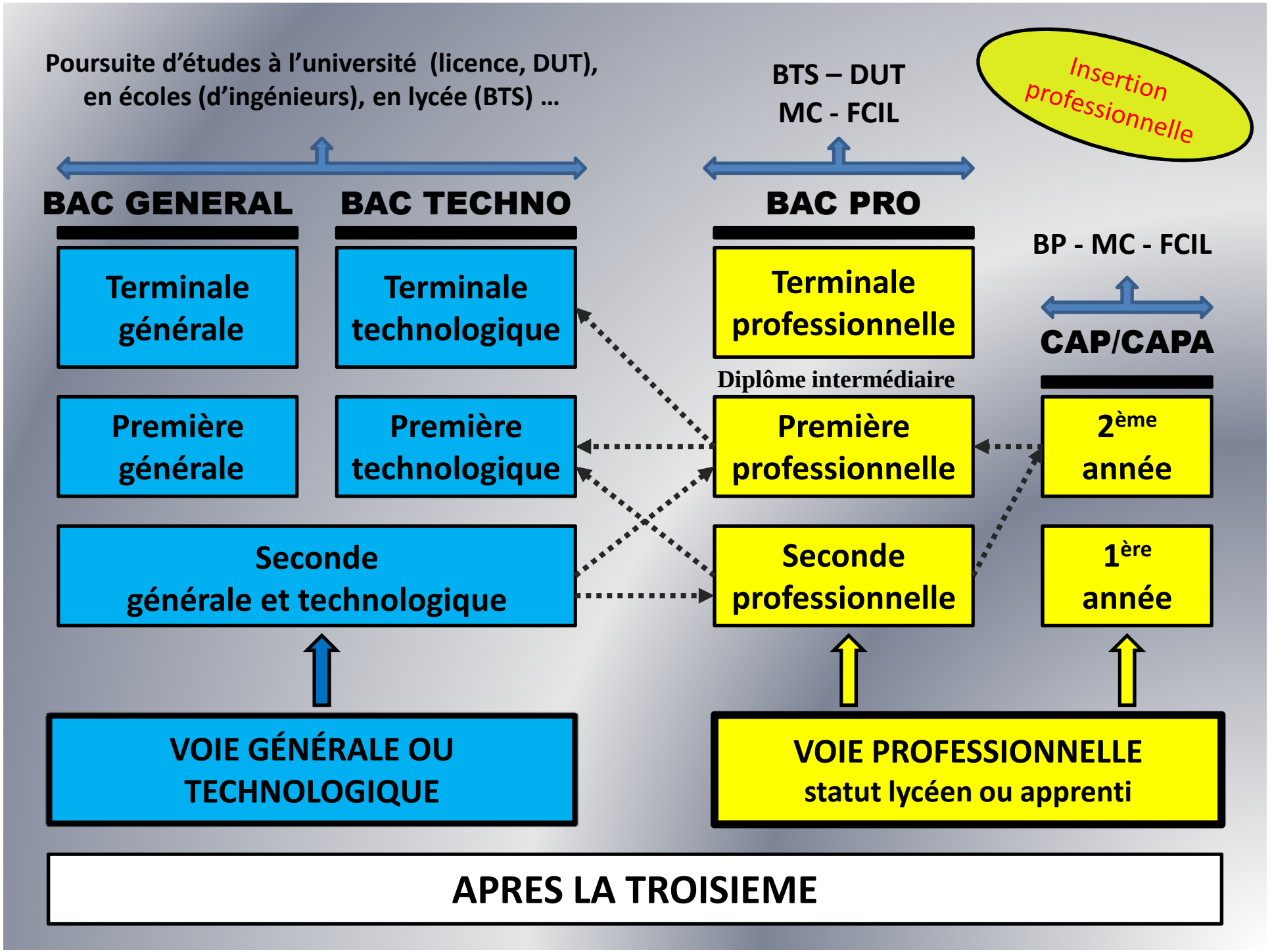
Poursuite d'études à l'université (licence, DUT), en écoles (d'ingénieurs), en lycée (BTS) …
BTS – DUT
MC - FCIL
Insertion professionnelle
BAC GENERAL
BAC TECHNO
BAC PRO
BP - MC - FCIL
CAP/CAPA
Terminale générale
Terminale technologique
Terminale professionnelle
Diplôme intermédiaire
Première générale
Première technologique
Première professionnelle
2ème année
Seconde générale et technologique
Seconde professionnelle
1ère année
VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE
VOIE PROFESSIONNELLE
statut lycéen ou apprenti
APRES LA TROISIEME

La 2de GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Enseignements communs

Enseignements communs	h/semaine
Français	4h
Histoire-géographie	3h
LV1 / LV2	5h30
Mathématiques	4h
Physique-Chimie	3h
SVT	1h30
EPS	2h
Education civique, juridique et sociale	0h30
+ heures de vie de classe	

Enseignement d'exploration

L'élève doit choisir deux enseignements correspondant chacun à **1 h 30 de cours par semaine**

Accompagnement personnalisé

2h par semaine

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

Option facultative

L'élève peut choisir une option **de 3 h** par semaine.

ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION

1 Un premier enseignement choisi par l'élève parmi les 2 enseignements d'économie

1h30 *hebdo*

Au choix

- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
- Sciences économiques et sociales

2 Un second enseignement choisi par l'élève parmi les autres enseignements

1h30 *hebdomadaire*

Au choix

→ enseignement d'économie non pris en 1
→ informatique et création numérique
→ biotechnologies
→ création et innovation technologiques
→ langues et cultures de l'antiquité : latin / grec ►3h
→ langue vivante 3 ►3h
→ littérature et société
→ méthodes et pratiques scientifiques
→ santé et social
→ sciences de l'ingénieur
→ sciences et laboratoire
→ écologie, agronomie, territoire ►3h
→ création et activité artistiques, au choix :
Arts visuels – arts du son – arts du spectacle - patrimoines

Ils ne constituent en aucune manière un pré-requis pour accéder à une série

SITUATIONS PARTICULIERES

Choix de 3 enseignements d'exploration distincts

1 UN ENSEIGNEMENT D'ÉCONOMIE

Au choix → PFEG / SES

1h30

2 ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES

2 & **3**

→ biotechnologies
→ santé et social
→ sciences de l'ingénieur
→ sciences et laboratoire
→ création innovation technologiques

2 x 1h30

Choix d'un seul enseignement d'exploration

UN SEUL ENSEIGNEMENT À CHOISIR

1

5h ou 6h hebdomadaire

→ Création et culture design 6h
(Lycée Coulomb Angoulême, LGT Parthenay St Joseph –Bressuire ,Isaac de l'Etoile – Poitiers)

→ E P S 5h
(Rochefort, St Trojan Les Bains)

→ Arts du cirque 6h
(Châtellerault)

Les formations à recrutement spécifique dans l'académie

Le Centre Expérimental Pédagogique Maritime en Oléron (CEPMO) de St Trojan les Bains
La seconde générale et technologique du LP2I à Jaunay-Clan
Les sections binationales : ABIBAC – BACHIBAC – ESABAC
La 2de GT Arts du Cirque Lycée Berthelot Châtellerault

répartition des enseignements d'exploration

Susceptible d'être modifié

	CONFOLENS	G. DE BALZAC	M. DE VALOIS	LISA	COULOMB	COGNAC	OISELLERIE
SES	X	X	X	X	X	X	X
PFEG	X	X	X	X	X	X	X
Langue et culture de l'antiquité (3h)	latin	grec / latin		latin		Latin / grec	Ecologie, Agronomie, Territoire, Développement durable (3h)
LV3 (3h)		Italien, *russe, chinois*	Italien	Italien		Espagnol	
Créations et activités artistiques	Arts visuels	Arts du son Patrimoine	Arts visuels Patrimoine	Arts du son, Arts visuels *Arts du spectacle*		Arts visuels	
Littérature et société	X	X	X	X	X	X	
MPS	X	X	X	X	X	X	
Santé et social	X		*Santé et social*				
ICN	X	X	X	X	X	X	
Biotechnologie			X				
Sc. et laboratoire	X	X	X	X	X	X	
Sc. de l'ingénieur	X				X		
CIT	X				X	X	
Création et culture design					*45*		

Lycée de secteur ou secteur élargi — *contingentés* — Demande d'assouplissement de carte scolaire

enseignements facultatifs, sections sportives et pôles espoirs

Susceptible d'être modifié

		Guez de Balzac	M. De Valois	LISA	Confolens	Coulomb	Oisellerie
Langues et cultures de l'antiquité	latin	×	×	×	×		Hippologie-équitation Pratiques Professionnelles Et projets Pratiques Sociales et Culturelles
	grec	×					
LV3	Italien						
	Russe						
	Chinois						
Education Physique et Sportive		Athlétisme badminton	Musculation + hand ou badminton				
Arts	Arts plastiques		×				
	Cinéma-Audio			×			
	Histoire des arts		×				
	Musique	×					
	Théâtre		×	×			
Sections sportives		Rugby	Foot G et F Natation	Judo Athlétisme		Rugby	
Pôles espoirs		LGT M. de Valois	Foot Fille - Hand Fille - Canoë ⚠ test de sélection				

LGT E. Roux Confolens : hand-ball – musculation

Sections européennes

fiche de candidature spécifique

Pour renforcer son niveau de compétence linguistique, acquérir une connaissance approfondie des pays étudiés et obtenir une mention spéciale au baccalauréat français.

CONFOLENS	G. DE BALZAC	M. DE VALOIS	COULOMB	COGNAC
Anglais	Allemand	Anglais	Anglais	Anglais / Espagnol

2 heures par semaines de la 2de à la terminale

Discipline non linguistique » (DNL) en langue étrangère (ex : Histoire –géo en allemand)

Sections binationales

recrutement spécifique (dossier avant mai)

Pour approfondir ses connaissances culturelles ou linguistiques et obtenir un double diplôme : le baccalauréat français et son équivalent allemand/espagnol ou italien.

LGT Bois d'Amour Poitiers	LGT Dautet La Rochelle	LGT Dautet La Rochelle
ABIBAC Franco-allemand	ABIBAC Franco-allemand	BACHIBAC Franco-espagnol

	2de	1ère L, ES, S	Term L, ES, S
Langue + littérature espagnoles	**4h**	**4h**	**4h**
Histoire-géo en espagnol	**3h**	**4h**	**4h**

L'affectation dans la voie générale

L’affectation dans votre lycée de secteur est automatique.

•Mettre en 1er vœu les demandes de formations à recrutement spécifique ou contingentées (prise en compte des résultats scolaires coefficientés selon les exigences de la formation)

• Les demandes pour un lycée autre que celui de secteur sont soumises à une demande d’assouplissement de la carte scolaire et donc pas automatiquement acceptées.

Exemples de critères :

- Elèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans le lycée demandé

-Parcours scolaire particulier : Section sportive, Enseignement facultatif de 3 heures d’un domaine artistique (*LGT MDV arts plastiques, histoire des arts, LGT LISA cinéma-audiovisuel, théâtre, LGT Guez Musique)*

• Il est fortement recommandé de formuler aussi une demande d’EE à places non limitées sur le lycée de secteur.

• Demande de lycées privés : L'élève et sa famille doivent rencontrer le chef d'établissement concerné à des fins d’information plus précise sur les conditions d’admission et d’inscription.

APRÈS LA 2DE GT, LA VOIE GÉNÉRALE …

3 dominantes ⇨ 3 séries générales

- **Sciences humaines** ⇨ **série ES** – ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
  Pour les élèves qui s'intéressent aux problématiques économiques et sociales. Les SES, les maths, l'HG et les LV y tiennent une place importante..
- **Littéraire** ⇨ **série L** – LITTÉRAIRE
  Pour les élèves qui s'intéressent à la littérature, aux langues, et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle (littérature, langues, philosophie, HG, arts…)
- **Scientifique** ⇨ **série S** – SCIENTIFIQUE
  Pour les élèves qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques et qui envisagent en priorité des études supérieures en sciences.

au sein d'une dominante : choix de spécialités

Enseignement théorique et abstrait –
Analyser – commenter – argumenter – rédiger
Poursuite d'études longues

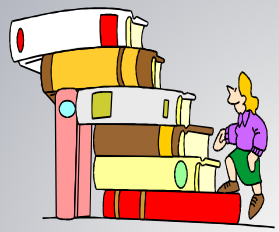

APRÈS LA 2DE GT, LA VOIE TECHNOLOGIQUE …

Enseignement concret, appliqué (observation → expérimentation)
Travail en groupe et en autonomie
Travaux pratiques en laboratoire en salle d'informatique, de technologie...
Prépare plutôt à une poursuite d'études courtes (BTS, DUT) ou en écoles spécialisées

La voie professionnelle

Mini stages et conférences en établissement fortement conseillés (demander à son professeur principal)

Certificat d'Aptitude Professionnelle CAP

Objectif : Le CAP(A) prépare à un métier dans près de 200 spécialités

Formation : Il se prépare en 2 ans en lycée professionnel ou en CFA (centre de formation d'apprentis).

Au programme :
- des enseignements qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire
- des enseignements technologiques et professionnels représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier
- En LP, périodes de formation en milieu professionnel (**12 à 16 semaines** réparties sur 2 années) selon les spécialités

Le diplôme : contrôle en cours de formation (CCF) et examen terminal

Et après :
Poursuite d'étude en BAC PRO ou BP (2 ans), formation complémentaire …
Vie active,

Dossier spécifique :
CAP Petite Enfance LP Signoret Bressuire,
CAP Maritime de matelot et Maritime de conchyliculture Lycée Aquacole La Rochelle

LE BAC PROFESSIONNEL

Objectif : préparer une formation dans un **domaine professionnel** (+ de 50 spécialités)

Formation : Il se prépare en 3 ans en lycée professionnel ou en CFA

Au programme :
-enseignements généraux identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité
-**Les élèves des voies professionnelles peuvent bénéficier de sections européennes**
- enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité du bac
- en LP, périodes de formation en milieu professionnel **(22 semaines réparties sur 3 ans)**

Le diplôme intermédiaire : En 1ère, les élèves se présentent aux épreuves d'un diplôme de niveau V, CAP ou BEP.
Le Bac pro : contrôle en cours de formation (CCF) et examen terminal

Et après : Poursuite d'études (BTS, MC…) ou vie active

Dossiers spécifiques : Bac pro Aéronautique option structure du LP M. Dassault à Rochefort, Bac pro en partenariat avec la Marine Nationale, (LP Rompsay La Rochelle , LP Branly et LP Le Verger de Châtellerault), Bac pro Élevage canin et félin, Bac pro Gestion d'une entreprise hippique, Bac pro conduite et gestion des entreprises maritimes / électromécanicien marine / cultures marines Lycée aquacole La Rochelle, Bac pro Métiers de la sécurité LP B. Pascal St Jean d'Angely et LP Le Dolmen Poitiers.

CAP, CAPA, Bac Pro par apprentissage

Avoir 15 ans

♦ **Un contrat de 2 ans menant au CAP**
♦ **Un contrat de 3 ans menant au bac pro**

2 mois d 'essai

Statut : salarié apprenti
Rémunération : varie selon l'âge , le niveau et le secteur
Congés : 5 semaines dans l'année
Horaires par semaine : 35 à 39 heures
Lieu de formation et rythme : Il est souvent d'une semaine en CFA pour deux semaines en entreprise. Toutefois, ce rythme varie selon le CFA, le diplôme et le métier préparés.
Contenu : ● enseignements généraux, technologiques et pratiques en CFA : même programme que sous statut scolaire. ● des enseignements professionnels en entreprise délivrés par le maître d'apprentissage
Accès : l'élève et sa famille recherche l'employeur . (CV et lettre de motivation). La signature du contrat peut se faire 3 mois avant le début des cours en CFA et 3 mois après.

Il est conseillé pour les élèves souhaitant un apprentissage de faire un ou des vœux d'orientation en lycée professionnel

Site internet :
poitou-charentes-alternance.fr

L'affectation dans la voie professionnelle

LA VOIE SCOLAIRE

FORMATIONS À CAPACITÉS D'ACCUEIL LIMITÉES

♦ Pour chaque vœu, prise en compte à part égale :

L'avis du chef d'établissement et du conseil de classe
Motivation : Intérêt pour la formation demandée, les démarches liées au projet d'orientation
Capacités **:**Travailler en équipe, s'exprimer à l'oral, …

Les résultats scolaires
des coefficients sont automatiquement attribués aux différentes disciplines scolaires, selon les exigences liées à chacune des formations.

L'ordre des vœux : ceux-ci sont étudiés en respectant l'ordre saisi.

L'APPRENTISSAGE

Il faut trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage entre le mois de juillet et le mois de décembre.

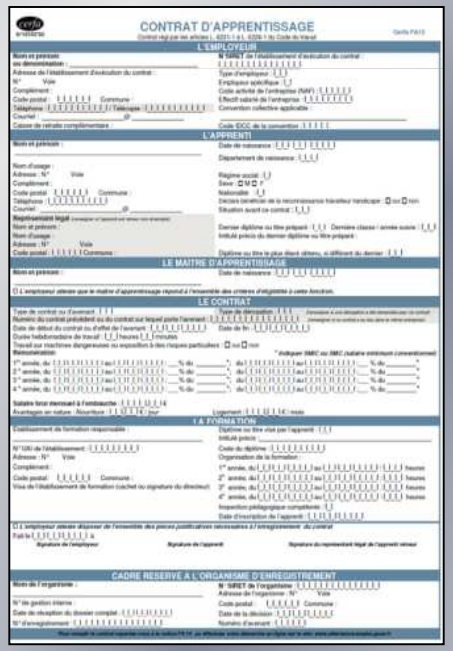
CONTRAT D'APPRENTISSAGE

L'EMPLOYEUR

L'APPRENTI

LE MAITRE D'APPRENTISSAGE

LE CONTRAT

LA FORMATION

CADRE RESERVE A L'ORGANISME D'ENREGISTREMENT

Ce n'est qu'après avoir trouvé votre employeur que vous pourrez vous inscrire dans le CFA proposant le CAP que vous voulez.

LA DÉCISION D'ORIENTATION

2ème trimestre : la phase provisoire d'orientation

Intentions provisoires
2de GT, Bac Pro, CAP
formulées sur la fiche de dialogue
examinées par le conseil de classe (mars) qui donne un avis.

(Contactez aussi les établissements si vous demandez un lycée privé ou une MFR.)

3ème trimestre : la phase définitive d'orientation

Choix définitifs
4 vœux maximum (formations + établissements + modalités : statut scolaire ou apprentissage).
formulés sur la fiche d'aide à la saisie des vœux
examinés lors du conseil de classe (juin) qui fait une proposition d'orientation.

Si accord entre famille et conseil, elle devient décision d'orientation. Si désaccord, RDV famille-chef d'établissement, la décision finale revenant à la famille.

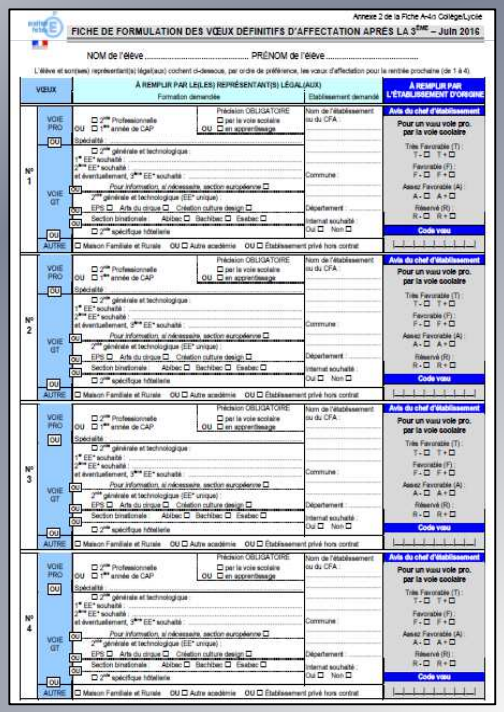

LA DÉCISION D'AFFECTATION

Début Juin : le collège se charge de la saisie des vœux

Fin Juin, auront lieu les commissions d'affectation

1er Juillet, vous recevez votre notification d'affectation en **LYCÉE**

Cas 1 : l'élève a une affectation
Vous devez, avec votre famille, impérativement vous inscrire dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place qui vous a été attribuée sera considérée comme libre et pourra être proposée à un élève sur liste d'attente.

Cas 2 : l'élève est sur liste d'attente, « Tour suivant »
Reformulation de vœux sur les places vacantes tout en gardant le privilège de sa 1ère demande.

Cas 3 : l'élève est refusé
Reformulation de vœux sur les places vacantes

Brochures ONISEP

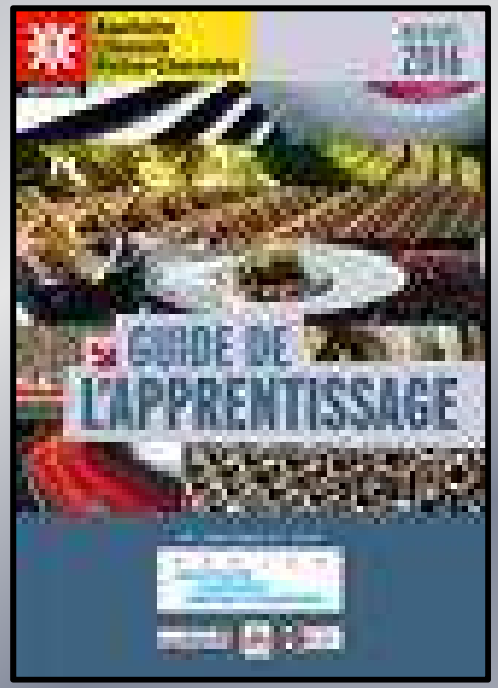

à télécharger sur le site ONISEP